

Borloo espère « le conflit réglé d'ici la fin de la journée »

La rédaction, avec Reuters - Bourdin & Co - RMC, le 24/02/2010

Alors que le trafic aérien est depuis mardi perturbé par une grève des contrôleurs du ciel en France, Jean-Louis Borloo espère une issue rapide.

Le trafic aérien est à nouveau perturbé en France, au deuxième jour d'une grève des aiguilleurs du ciel que le gouvernement espère voir s'achever dans la journée. Le mouvement organisé par une intersyndicale CGC, CGT, FO SNNA, FO et Unsa de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) contre une réforme européenne du contrôle aérien doit en principe se prolonger jusqu'à samedi matin.

1 vol sur 2 annulé à Orly et 1 sur 4 à Roissy

Un vol sur deux a été annulé ce mercredi à Paris-Orly et un sur quatre à Roissy-Charles-de-Gaulle, conformément à ce qui a été annoncé mardi, apprend-on auprès de la DGAC. Un porte-parole d'Aéroports de Paris a précisé que la situation était calme dans les aéroports parisiens et qu'aucun retard n'avait été constaté en début de journée.

A Lyon-Saint-Exupéry, 44 vols (19 à l'arrivée et 25 au départ) ont été annulés, selon la direction de l'aéroport, soit 12% du trafic.

« J'espère que le conflit sera réglé d'ici la fin de la journée »

Jean-Louis Borloo, ministre de tutelle des transports, s'est dit optimiste mercredi sur une sortie de crise rapide. Invité de Bourdin & Co, il a souligné que le gouvernement avait proposé aux aiguilleurs de les associer à la rédaction du mandat de négociation du traité européen de gestion du trafic aérien : « *La meilleure des protections pour garder notre service public et notre organisation, c'est d'avoir ce traité européen. [...] J'espère donc, je pense donc, je souhaite donc que dans les heures qui viennent, ce conflit [...] sera réglé, je l'espère d'ici la fin de la journée.* »

Le Functional airspace block Europe central (FABEC), signé en novembre 2008, associe six pays européens (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas et Suisse) qui souhaitent moderniser la gestion du trafic aérien en termes de sécurité, de capacité, d'efficacité et de défis économiques.

L'intersyndicale craint qu'il conduise au démantèlement de la DGAC et menace l'emploi et le statut de ses 12.000 agents. Elle dénonce parallèlement la forte réduction des effectifs prévue pour 2010 et 2011 par le gouvernement dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP).